DECLARATION D'UN ELEVAGE PORCIN

INFORMATIONS GENERALES

N° exploitation : FR _____

Raison sociale du détenteur : _____

Adresse : _____

CP : _____Commune : _____

Tél fixe : I_____I Portable : I_____I Fax : I_____I

Mail : I_____@_____I

Adhésion au Groupement de Défense Sanitaire : ☐ **oui** ☐ **non**

Adhésion à un Groupement de Producteurs : ☐ **oui** ☐ **non**

DECLARATION DE DIFFERENTS SITES

La définition d'un site d'élevage porcin *(Décret sur l'identification porcine n° 2005-482 du 10 mai 2005)*

Un site d'élevage est "un bâtiment ou ensemble de bâtiment, parcelle ou ensemble de parcelles d'une même exploitation éloignés des autres bâtiments ou parcelles d'une même exploitation d'une distance inférieure ou égale à 500 mètres".

SITE N° 1

Adresse : _____

CP : _____ Commune : _____

Indicatif de marquage du site : FR _____ (anciennement appelé N° TVA)

Date de début d'activité de ce site : _____/_____/_____

Activité développée sur le site :

	Nbre de places de truies	Nbre de places de post-sevrage	Nbre de places de porcs charcutiers
❒ Naisseur			
❒ Naisseur Engraisseur			
❒ Post sevrage			
❒ Engraisseur			

Mettre une croix dans la (ou les) case(s) correspondante(s) et indiquer le nombre de places de truies ou de porcs. Plusieurs cases peuvent être cochées sur un même site.

Joindre impérativement une photocopie de la carte IGN (au 1/25 000 ou 1/50 000) ou de l'orthophoto en faisant figurer l'emplacement des bâtiments (ou des parcelles si élevage en plein air).

Fait à ……, le ……..

Signature :

SITE N° 2

Adresse : _____

CP : _____ Commune : _____

Indicatif de marquage du site : FR _____ (anciennement appelé N° TVA)

Date de début d'activité de ce site : _____/_____/_____

Activité développée sur le site :

	Nbre de places de truies	Nbre de places de post-sevrage	Nbre de places de porcs charcutiers
❒ Naisseur			
❒ Naisseur Engraisseur			
❒ Post sevrage			
❒ Engraisseur			

Mettre une croix dans la (ou les) case(s) correspondante(s) et indiquer le nombre de places de truies ou de porcs. Plusieurs cases peuvent être cochées sur un même site.

Joindre impérativement une photocopie de la carte IGN (au 1/25 000 ou 1/50 000) ou de l'orthophoto en faisant figurer l'emplacement des bâtiments (ou des parcelles si élevage en plein air).

Fait à ……., le ……..

Signature :